

èrent le voyageur, le dépouillèrent et s'en allèrent après avoir jeté le cadavre dans un puits desséché et l'avoir recouvert de branches et de feuilles.

Mais ils avaient compté sans le singe, qui, du haut d'un arbre, avait tout vu,

Dès que les voleurs eurent disparu, l'intelligent animal se dirigea vers la maison du tepsildar ou officier de police et ayant attiré son attention par ses cris et ses gémissements, le conduisit par ses signes à l'endroit fatal.

Le cadavre fut découvert peu de temps après; puis, à l'aide du singe, le tepsildar trouva l'argent et les bijoux où les voleurs les avaient enterrés.

Il suivit alors le singe au bazar. Là, l'animal découvrit un des assassins, courut après lui, et, lui enfonçant les dents dans la jambe, le maintint jusqu'à ce qu'on s'en fût emparé.

L'animal paraît avoir répété ce manège jusqu'à ce que tous les assassins fussent capturés.

On ajoute qu'ils ont avoué leur crime et ont été jugés par le tribunal de Tellicherry. M. NEIL.

Gymnastique Intellectuelle.

Ont répondu aux difficultés de la page 51

Mlles		1	2	3	4	5	6	7	8	9
Alberica B.	Québec	1	1	1	1	1			1	1
M. Jeanne J.	"	1	1	1	1	1			1	1
B. Lefebvre,	"	1	1	1					1	1
Marie Sullivan,	Huntingdon					1				
Eva Grenier,	"	1								
Thais Vinet,	St-Pierre-Joly	1			1		1	1	1	1
Joséphine Lefrançois,	Chateau-Richer	1			1		1			
Georgiana Tremblay,	St-Fidèle	1	1		1	1			1	1
V. P.	He.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Bernadette Hamelin,	C. de Deschambault	1	1					1	1	1
Fabiola Paquin	"	1	1	1				1	1	1
Azilda et Marie—Léda	St-Sylvestre	1			1			1	1	1

Dans le prochain No nous donnerons de nouvelles difficultés, les réponses aux difficultés de la page 65, et les noms de ceux et celles qui auront trouvé ces réponses.

On recommande deux personnes pour faveur spéciale, et une jeune fille qui veut connaître sa vocation.